



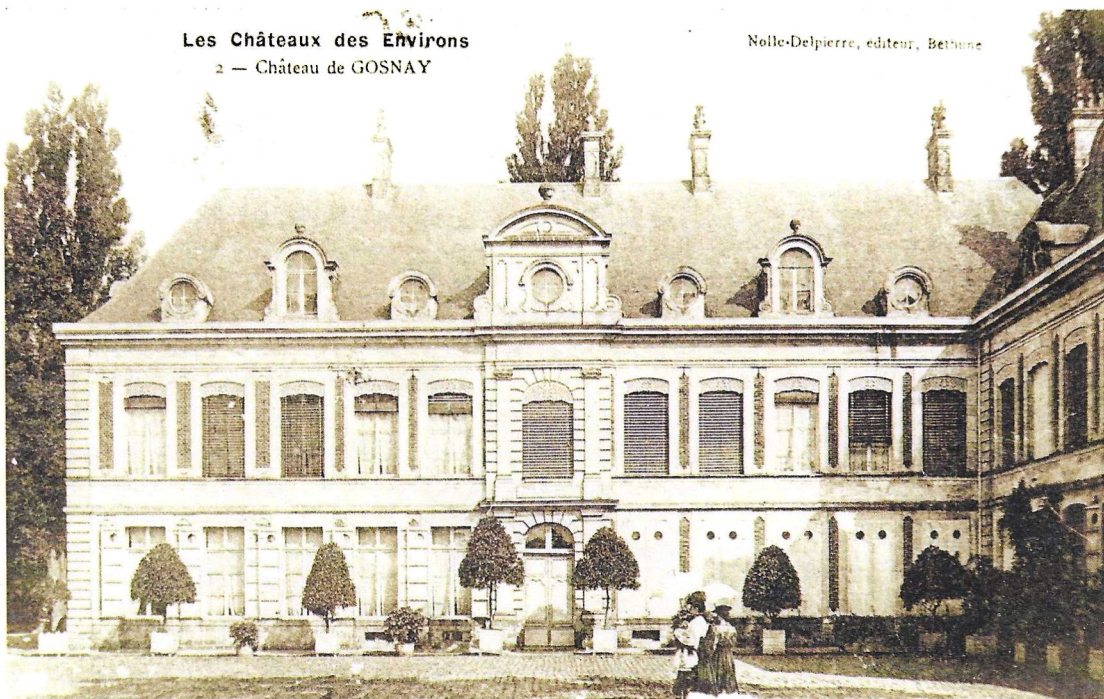
EDITIONS EUROPE NORD MEDIAS

Les Chartreuses de Gosnay

du XIV^e au XXI^e siècle

Les Châteaux des Environs
2 — Château de GOSNAY

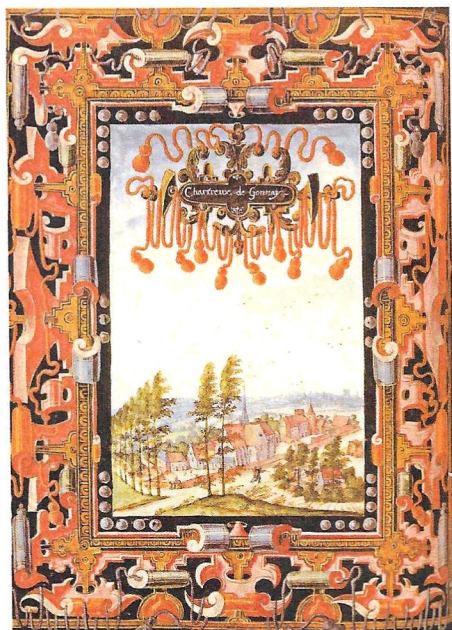
Nolle-Delpierre, éditeur, Bethune



Roger Potier

membre correspondant de la

Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas de Calais.



*La chartreuse du Val Saint-Espirit
vers 1610*

(Albums de Cröy, tome XVII, planche 74)



*La chartreuse du Mont Sainte-Marie
vers 1610*

(Albums de Cröy, tome XVII, planche 37)

Les armoiries



de Gosnay

Soucieux de garder en mémoire le passé exceptionnel du village, le conseil municipal a adopté le 24 janvier 1986 le blasonnement suivant de la commune,

*« d'argent à la fasce de gueules chargées d'une couronne comtale d'or
à deux crosses de sable tournées à senestre en sautoir ».*

Ces armoiries résument toute l'histoire de Gosnay,

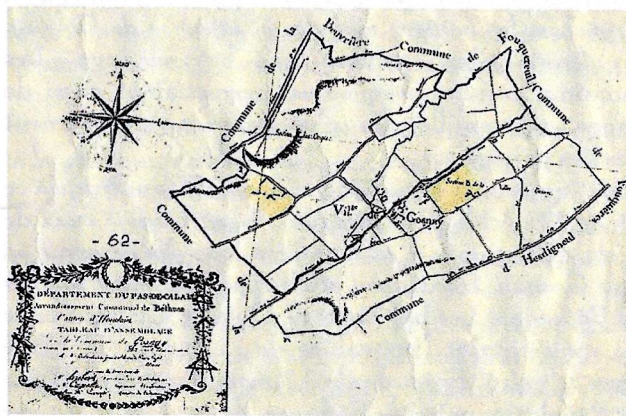
- la famille de Béthune, maîtresse de la terre de Gosnay jusqu'à sa donation par Robert II à l'Evêché d'Arras, portait « d'argent à la fasce de gueules ».

- Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, symbolisée par la « couronne comtale », contribua à la fondation des deux couvents de l'ordre des chartreux, Val Saint-Espirit pour les moines et Mont Sainte-Marie pour les moniales.

- les deux crosses abbatiales rappellent que les deux fondations cartusiennes n'auraient jamais vu le jour sans l'initiative de « Maistre Thierry », évêque d'Arras.



Deux Chartreuses à Gosnay, un exemple unique au monde



Le premier plan cadastral de Gosnay en 1812

Cette histoire du village commence au début du XIV^e siècle, avec Thierry Larchier d'Hireçon, successivement agent secret de Philippe Le Bel, conseiller intime de Mahaut, la très puissante « Comtesse d'Artois et de Bourgogne » et évêque d'Arras en 1328.

Qualifié par l'historien Jules Marie Richard de « zélé bâtisseur, capable de diriger, même honnêtement, un gouvernement », Maître Thierry est incontestablement à l'origine du développement exceptionnel d'un petit village de quelques « âmes », où il fit construire successivement, un château fortifié en 1315, un hôpital en 1320 et deux couvents pour Pères chartreux en 1320 et Moniales chartreuses en 1329.

Le château fort de Gosnay

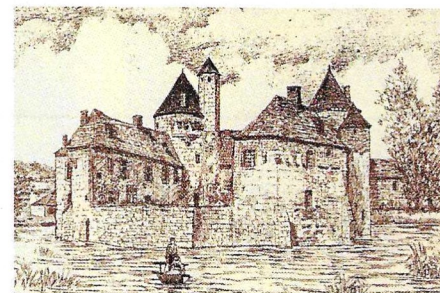
Thierry commence par acheter en 1305 à un bourgeois d'Arras, une maison à Gosnay qu'il fait fortifier à partir de 1309.

Son château, s'inscrivait alors dans le voisinage immédiat de ceux de Béthune, Annezin, La Buissière, Bruay, etc... Situé en face de l'actuel « Hôtel du Val Saint-Esprit », il était construit en grès et pierres blanches du pays sur « six mesures ». Flanquée de 4 tours et un donjon, sa muraille, « crénelée et renforcée de bretèches » était haute de « 15 pieds ». Un pont-levis donnait accès à la cour pavée, et avec ses douves, le château de Gosnay s'apparentait au type des châteaux fortifiés de l'époque tel celui d'Ohlain, encore existant aujourd'hui.

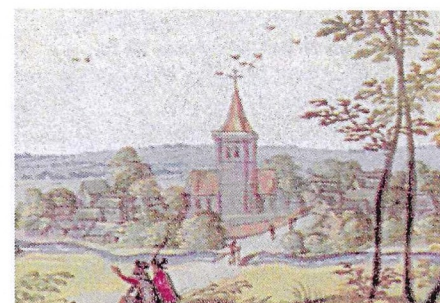
Thierry avait voulu que son château protège les pères chartreux de toute agression extérieure. « Une dizaine de gens d'armes et guetteurs » y étaient logés avec un petit arsenal constitué d'arbalètes, d'arcs et de flèches, de poudre pour les canons dont 3 à lancer des pierres, etc... En temps de paix, c'était un gîte d'étape où Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire séjournèrent assez souvent. C'était aussi un lieu de retraite paisible près des Pères Chartreux ou des Moniales Chartreuses du Mont Sainte-Marie, qu'Isabelle du Portugal, épouse de Philippe le bon, fréquenta plusieurs fois. En 1471, elle fut inhumée à Gosnay dans l'église des Pères chartreux et l'année suivante, son fils Charles le Téméraire fit transférer ses restes à la chartreuse de Dijon, son cœur demeurant à Gosnay.

En 1518, Charles Quint, décrivait le château « fort ancien, tout en ruines où se logent, durant les guerres, aventuriers et vagabonds qui font insolence à leurs voisins les chartreux ». Les ruines furent cédées aux Pères chartreux du Val Saint-Esprit, pour 2 000 livres en monnaie de Flandres et les matériaux récupérés permirent la reconstruction de leurs deux cloîtres et l'érection de la tour de l'église paroissiale de Gosnay.

S'il ne reste du château, qu'une empreinte apparente sur la vue aérienne de l'IGN de 1989, l'histoire retiendra que Jean de Luxembourg, sinistre personnage qui livra Jeanne d'Arc aux Anglais, s'était vu confier le 5 janvier 1416 le viager des seigneuries, terres et rentes de Beuvry, Chocques et Gosnay par Jean sans Peur « pour services rendus ».



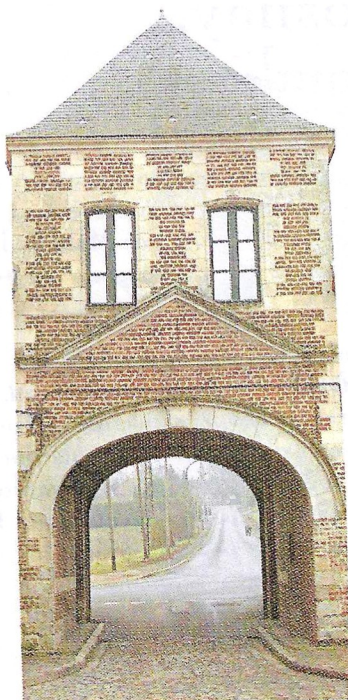
Le château médiéval d'Ohlain
(Pas de Calais)



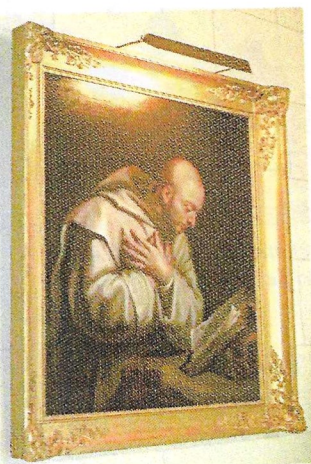
L'église paroissiale Saint Léger de Gosnay
vers 1610 et sa tour de 1519.
(Collection de Cröy, tome XXIII, planche 25)



L'hôpital Saint-Jean l'évangéliste



Porche d'entrée du couvent des chartreux depuis 1699



Portrait de Saint Bruno (tableau dans le hall de l'hôtel de la Chartreuse du Val Saint Esprit)

Maître Thierry fonde en 1320, face à la chartreuse du Val Saint-Esprit et au voisinage immédiat du château, un hôpital rural, afin que « *les femmes en couches, les pauvres malades et infirmes de Gosnay, Hesdigneul et Foucquières* » n'importunent pas les religieux. Les ressources de la fondation, assez conséquentes, permettaient aussi de distribuer des pitances aux familles les plus pauvres, nommément désignées par les curés des paroisses.

L'hôpital a fonctionné en autonomie pendant 250 ans jusqu'à ce qu'en 1573, un Edit royal, décide de la réunion de ses biens à ceux de l'hôpital Saint-Jean de Béthune, « *à la condition que les pauvres et malades des villages de Gosnay, Hesdigneul et Foucquières soient soignés comme s'ils étaient de Béthune* ». Les habitants de Gosnay vécurent cette décision comme une spoliation et leur cahier de doléances de 1790 portait précisément sur ce point. Entendus le 12 messidor de l'an II par le conseil du District Révolutionnaire de Béthune, ils se virent octroyer une rente annuelle de 1,50 F à payer par l'Hôpital de Béthune à la commune de Gosnay. Cette rente fut régulièrement versée (sans réévaluation) jusqu'au 23 octobre 1978, date à laquelle, le Conseil municipal la racheta pour 30 F.

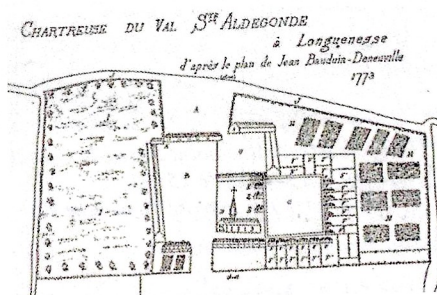
Les ruines de l'hôpital et son emprise avaient été achetées le 29 janvier 1699, par le prieur du Val Saint-Esprit, Dom Charles Bécourt, « *pour construire une chapelle au côté de leur église et prendre l'entrée principale de leur maison sur une allée d'arbres conduisant à Hesdigneul* ». Depuis, le fronton de la porte d'entrée du couvent, porte en médaillon, un grès sculpté, rappelant cette date de « *1699* ». Aujourd'hui, dans le hall d'entrée du Centre Hospitalier Germon et Gauthier de Béthune-Beuvry, la plaque commémorative de l'inauguration du 9 octobre 1982 rappelle que l'établissement « *continue et perpétue l'œuvre des maladreries de Béthune-Beuvry, Noeux et Hersin, des Hôpitaux Saint-Jean, de la Vraie Croix, de Gosnay et de Saint-Georges, fondés respectivement entre le XII^e et le XVI^e siècle* ».

Les chartreuses de Gosnay

Si les fondations du château et de l'hôpital sont, en elles-mêmes, originales pour un village de « *quelques âmes* », les deux suivantes, la chartreuse du Val Saint-Esprit et celle des moniales chartreuses du Mont Sainte-Marie, ont fait de Gosnay un exemple unique, où, en milieu rural, deux couvents de cet Ordre ont cohabité pendant 450 ans « *à une portée d'arbalète* ».

Le premier couvent de chartreux fut créé par saint Bruno en 1086 dans le massif de « *Grande Chartreuse* ». Ce nouvel Ordre religieux suscita rapidement de nombreuses vocations pour sa rigueur et son originalité et les monastères pour pères chartreux se multiplièrent dès lors dans toute l'Europe. Ils étaient 140 en 1371, 234 au XVII^e siècle dont 65 en France.

Les maisons pour moniales n'ont, par contre, jamais été nombreuses. L'Ordre, à priori réticent à l'égard des femmes, s'était, dès le XV^e siècle, imposé de ne jamais compter plus de 5 maisons de moniales qu'on disait « *les 5 plaies de l'Ordre* ». Celle du Mont Sainte-Marie à Gosnay se singularise pour avoir été la première chartreuse pour moniales, éloignée de la maison mère de la « *Grande chartreuse* ».



Plan de la chartreuse de Longuenesse près de Saint-Omer, en 1773



Le nombre de couvents allant croissant, les chartreux se trouvèrent dans l'obligation de se structurer en Provinces cartusiennes, réunissant chacune, une bonne dizaine de maisons dans un espace territorial commun. En 1675, l'Ordre des chartreux était subdivisé en 16 provinces (7 en France) et les historiens estiment qu'à cette époque, 2500 pères, 160 religieuses, 1300 frères et 3800 serviteurs étaient répartis dans 160 maisons à travers toute l'Europe.

Les deux chartreuses de Gosnay étaient pour leur part rattachées à la province de Picardie, qui comprenait,

Notre Dame du Val Saint-Pierre près de Vervins (1140-1791)

Notre Dame de Macourt, près de Valenciennes (1288-1791)

Val Sainte-Aldegonde à Longuenesse, près de Saint-Omer (1298-1791)

Saint-Honoré de Thuisson près d'Abbeville (1301-1791)

Notre Dame du Mont Renaud près de Noyon (1308-1791)

Notre Dame des prés à Neuville sous Montreuil (1323-1791)

Mont Saint-André à Chercq près de Tournai (1375-1782)

Notre Dame des sept douleurs à la Boutillerie près de Fleurbaix (1618-1791)

Saint-Joseph et Saint-Morand à Douai (1662-1791)

Toutes ces maisons furent supprimées en 1791 par la révolution française et l'ensemble de leurs biens fut vendu comme « *biens nationaux* ».

L'univers des chartreux est un « *monde de silence* » déroutant pour les non initiés. Ces hommes et ces femmes, retirés dans la solitude de leur « *désert* » monastique, n'ont transmis que peu de témoignages sur leur « *vie cachée* ». On ne peut donc parler des monastères cartusiens sans évoquer préalablement leur mode de vie et leur organisation générale.

L'esprit de pauvreté des chartreux et leur hantise d'entretenir des rapports avec le monde extérieur, les poussent à vivre en autarcie. Si l'implantation de chacune des chartreuses est, depuis l'origine de l'Ordre, liée à la notion de « *désert* », la proximité d'une rivière ou d'un marais pour l'alimentation en eau du couvent, a souvent été déterminant dans le choix du site et le plan de la maison. L'emprise d'un monastère occupe environ deux hectares et le mur de clôture est un obstacle d'environ 6 m de hauteur, protégeant les religieux des rôdeurs et des pillards. Les bâtiments, répartis en trois groupes distincts, permettent d'entrer progressivement au sein de la vie cartusienne et favorisent une étroite union entre la vie communautaire et celle d'ermite.

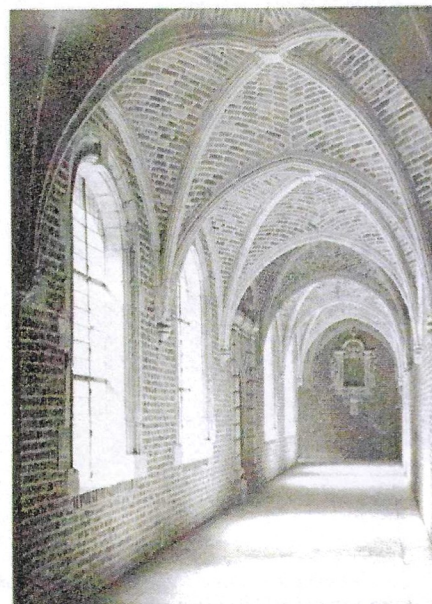
1. Les bâtiments étrangers à la vie conventuelle sont ceux de la porte d'entrée dite « *la porterie* » et du pavillon de « *l'hôtellerie* ».

- l'entrée du couvent se fait par une grande porte donnant sur une cour « *d'honneur* ». Le bâtiment attenant à la porte, comprend les corps de logis du portier et de quelques familiers de la maison.

- le quartier des étrangers, « *l'hôtellerie* », est implanté à proximité de l'entrée principale, de l'église et du grand cloître. L'hospitalité étant de rigueur dans l'Ordre, on y accueille modestement, retraitants ou voyageurs mais leur repas ne comportent jamais de mets gras.



Vue générale du couvent de la Grande Chartreuse en Isère



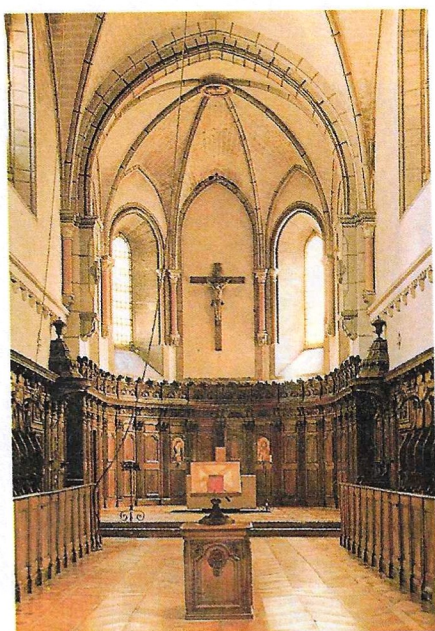
Le petit cloître de la chartreuse de Douai (Nord)



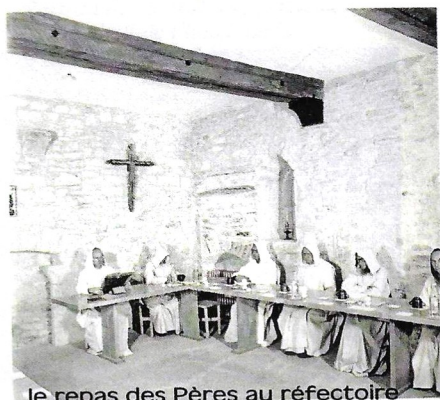
Vue générale de l'ex-chartreuse du Reposoir (Haute Savoie)



Entrée de la chartreuse de Neuville sous Montreuil (Pas de Calais).
(Collection Roger Potier)



Le chœur des Pères à l'église de la Grande Chartreuse. (Editions Gaud)



Le repas des Pères chartreux au réfectoire de Portes dans l'Ain.
(Editions SAEP)

2. Les bâtiments « *cénobitiques* » (l'église, les chapelles où les moines disent la messe, la sacristie, le chapitre des pères, le réfectoire et les différentes « *obédiances* » des frères (terme cartusien qui définit l'ensemble des bâtiments nécessaires à la vie d'une communauté)) permettent aux pères chartreux de mener une vie communautaire

- L'église, aux dimensions réduites, n'est destinée qu'à la communauté (13 moines et une quinzaine de frères donnés ou convers). Les religieux s'y retrouvent trois fois par jour pour la messe conventuelle de 7 h, les vêpres à 15 h et matines de 23 heures à 2 heures. L'édifice est divisé en 3 parties distinctes,

- le « *sanctuaire* » est désigné par les Statuts sous le nom d'autel.

- le « *chœur des pères* », spacieux, a ses murs parés de boiseries qui tombent jusqu'aux stalles des moines, alignées de chaque côté du chœur.

- le « *chœur des frères* », au fond de la nef, est d'une longueur équivalente à celle du chœur des pères. Il en est séparé par un jubé et une grille qui n'est ouverte qu'au moment de la consécration, par le Père Procureur.

L'accès à l'église se fait par trois portes basses, à double battant. Deux d'entre elles, proches des marches du sanctuaire, donnent sur le petit cloître et la sacristie. La troisième, percée dans la façade occidentale, est précédée d'un porche couvert où les frères remettent un peu d'ordre à leur tenue avant de pénétrer dans le chœur des donnés et convers.

- Le petit cloître, exigu, avoisine l'église. Il distribue l'accès à la Sacristie, au Chapitre et au Réfectoire.

- La sacristie, attenante à l'église, est toujours voûtée de matériaux non inflammables pour protéger « *le trésor de l'église* » des dangers d'incendie.

- La salle du Chapitre longe un côté du petit cloître. Elle est, elle aussi, voûtée. Ses dimensions varient de 6 à 10 m de long sur 5 à 8 m de large, et sa particularité est d'être toujours fermée, pour donner aux délibérations capitulaires un caractère secret, conforme aux Statuts de l'Ordre.

- Le réfectoire, plus vaste que la salle du chapitre, est un corps de logis rectangulaire qui longe une galerie du petit cloître. Les religieux n'y prennent leur repas que le dimanche et certains jours de fête. L'agencement de la pièce et la décoration intérieure sont sommaires et les couverts sont d'une extrême simplicité; fourchettes, cuillères et coquetiers sont en bois, les assiettes en faïence commune et les tasses à deux anses, remplacent les verres. Les religieux occupent les tables par rang d'ancienneté autour de celle du prieur et prennent leur repas « *en silence, les yeux baissés vers l'assiette, les mains reposant sur la table, les oreilles attentives à la lecture tirée de l'Ecriture Sainte* » que leur donne un religieux.

Par commodité, la cuisine est reléguée au bout du réfectoire et à l'extérieur du petit cloître, pour éviter que les bruits et les odeurs n'incommodent les religieux.

- Les « *obédiances* » n'ont pas de traits architecturaux généraux. Elles sont généralement éloignées des cellules, pour ne pas troubler le silence et le recueillement des pères. Les inventaires révolutionnaires des 28 mai 1790 et 27 août 1791, détaillent la laiterie, la boulangerie, la cuisine, les écuries, les étables à cochons, la forge, la basse cour, la boutique du maréchal ferrant, la couturerie, la buerie, la relaverie, la menuiserie, l'ouvrier du tonnelier, la brasserie, les granges, les chambres du portier, des moissonneurs, du laitier, du maître des labours et du cuisinier, mais aussi les greniers et les caves à bière, sous le réfectoire.

3.- Les bâtiments « *anachorétiques* » (le grand cloître, les cellules des pères, la bibliothèque, le cimetière et la chapelle des morts), favorisent la vie d'ermite.



-Le grand cloître, carré ou rectangle plus ou moins étiré, demeure la partie centrale du couvent. Il n'est qu'un simple lieu de passage pour les moines devant se rendre, en silence, dans les différents lieux communautaires.

Son mur extérieur est percé par les portes des cellules et les guichets accolés. Ces derniers sont agencés de telle façon que le frère, chargé d'apporter la nourriture ou l'objet demandé, ne puisse voir ou être en contact direct avec l'habitant de la cellule.

Les fenêtres, en vis-à-vis, assez nombreuses (plusieurs dizaines), sont closes de vitraux historiés, offertes par des donateurs. Elles déroulent des scènes de la vie du Christ ou commémorent certains événements comme le martyr des chartreux anglais sous Henry VIII en 1534. Au Val Saint-Esprit, quatre fresques représentaient l'affreux supplice de leurs frères qu'on avait « *pendus, puis décrochés encore vivants pour couper leurs membres et leur arracher le cœur* ».

- Les cellules des religieux sont les lieux de vie des pères chartreux. Ils n'en sortent que pour se rendre aux offices religieux ou au réfectoire. Les statuts de l'Ordre affirment que « *L'habitant de la cellule estimera la cellule aussi indispensable à son salut et à sa vie que l'eau aux poissons et le bercail aux brebis* ».

Construites à l'identique sur le pourtour extérieur du déambulatoire, les 12 cellules (parfois 13 ou 14) ne se différencient les unes des autres que par leur orientation. De l'extérieur, elles présentent l'aspect de petits pavillons individuels semblables, avec un jardinet aveugle.

L'agencement intérieur est rudimentaire. Chaque Père chartreux dispose au rez de chaussée d'un bûcher (où il coupe son bois de chauffage), d'un atelier (où il est contraint de s'occuper manuellement quelques heures chaque jour. Selon ses goûts et ses aptitudes, le moine se fait alors tourneur, menuisier, sculpteur ou jardinier) et d'un promenoir (une étroite galerie couverte, longeant un côté de leur petit jardin et menant à la fosse d'aisance, balayée d'un filet d'eau continu).

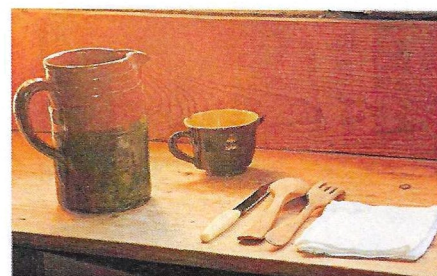
A l'étage, « l'Ave Maria » est une forme d'antichambre où le religieux se recueille avant d'entrer au « *Cubiculum* ». Cette autre pièce, assez vaste, est son lieu de vie principal où se trouvent, son lit en forme d'armoire, constitué d'une paillasse de grosse toile avec traversin, des draps et couvertures de laine, un petit oratoire, un cabinet de travail réduit à une table, un pupitre et une modeste bibliothèque constituée de quelques livres sur rayonnages. Une seconde table près de la fenêtre, est dite « *réfectoire* ».

Les murs sont blanchis à la chaux et les sols sont couverts de petits carreaux rouges. Les fenêtres de la cellule, petites, prennent le jour sur le jardinet où des murs élevés empêchent toute communication avec les voisins.

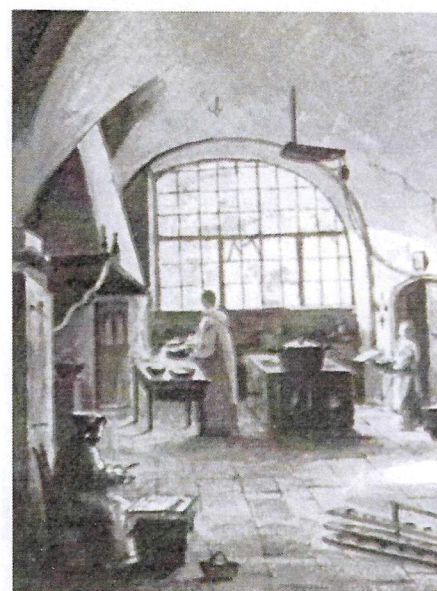
Si des commodités comme l'eau courante et l'électricité ont été admises, une disposition plus rationnelle des moyens de chauffage n'a jamais été tolérée par tradition impérative et restrictive de l'Ordre. Le chauffage de la cellule est donc toujours assuré par un poêle à bois à l'étage.

- Le cimetière des pères, cerné d'une murette, est situé dans le préau du grand cloître. Le père chartreux y est inhumé sans cercueil, enveloppé dans ses vêtements monastiques. Les tombes ne sont marquées que par des croix de bois anonymes.

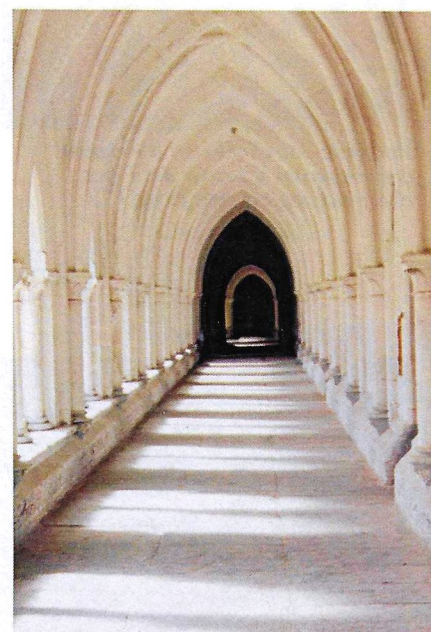
Les séculiers sont par contre inhumés dans un cimetière distinct de celui des religieux, souvent à proximité de l'église, la tête toujours orientée vers l'autel.



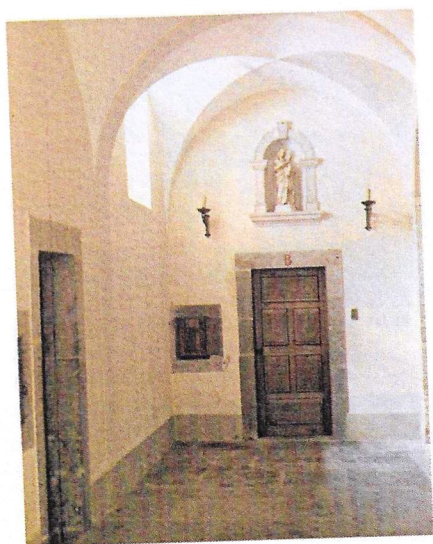
Les couverts du réfectoire



La cuisine de l'ex-chartreuse de Valbonne (Gard)



Le grand cloître de l'ex-chartreuse de Neuville sous Montreuil (Pas de Calais)



Portes et guichets du grand cloître de l'ex-chartreuse du Reposoir (Haute Savoie)



Vitrail de l'ex-chartreuse d'Avignon commémorant le martyr des Pères chartreux anglais sous Henri VIII



Les ermitages des Pères chartreux de Portes (Ain)

- La bibliothèque est souvent implantée au dessus de la salle capitulaire, avec les archives de la maison. Contrairement aux autres Ordres religieux, la bibliothèque de chartreuse n'est pas un lieu de travail collectif, car « *les livres vont dans la cellule des religieux* », par l'intermédiaire du Père sacristain.

En septembre 1791, les commissaires du district révolutionnaire de Béthune se sont attardés dans la bibliothèque du Val Saint-Esprit où ils ont recensé un « *modeste mobilier (une table, une clochette, des rayons et une mauvaise échelle)* et 1352 livres, parchemins ou publications diverses ».

La constance de ces traditions architecturales reflète l'attachement jaloux des chartreux à leur propre rite. Ils furent longtemps qualifiés de « *branche conservatrice de l'Ordre Bénédictin* » pour avoir toujours voulu dépasser les autres Ordres religieux en « *sainte simplicité* », fuyant toute forme de publicité.

La vie du père chartreux

Il est difficile de saisir, du dehors, l'esprit qui anime le Père chartreux, retiré du monde et isolé dans sa cellule. Les Statuts de l'Ordre disent, « *Notre vocation est de vaquer au silence et à la solitude de la cellule. Elle est la terre sainte, le lieu où Dieu et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme il se fait entre amis* » et ajoutent par ailleurs que « *n'est pas chartreux qui veut. Il faut l'amour de la solitude et de notre vie, mais aussi des aptitudes physiques et psychiques particulières* ». Les conditions de recrutement sont effectivement très sélectives. Benoît-Joseph Labre (1748-1783) échoua par deux fois à Neuville sous Montreuil puis Longuenesse, dans ses intentions d'entrer en chartreuse, avant de parcourir l'Europe comme pèlerin mendiant.

L'admission en chartreuse est soumise à des étapes obligatoires. Le « *postulant* » ne doit pas être âgé (sauf rares exceptions) de plus de 21 ans, être pourvu d'une bonne constitution physique pour supporter les austérités de la Règle, posséder quelques « *littératures et des connaissances dans la langue latine* » et « *avoir de la voix* » pour le chant. Dès le postulat, les moines chartreux, dans le secret de leur cellule, poursuivent des études de philosophie et de théologie dans un esprit monastique. L'ensemble de ces critères sous-tendait autrefois, un recrutement parmi les couches sociales les plus aisées, seules à pouvoir offrir à leurs enfants une formation universitaire.

Le « *postulant* » est d'abord invité à faire une ou plusieurs retraites de quelques jours, dans les conditions de vie du Chartreux pour confirmer ses intentions, avant d'être admis pendant un mois à une initiation pénible et sévère qu'on appelle le « *postulat* ». Pendant cette épreuve, il conserve l'habit séculier, habite le cloître et suit les exercices de la communauté sous la direction du « *Maître des novices* ». S'il se montre digne de l'Ordre par son obéissance à ses supérieurs et sa soumission à la Règle, le Père prieur le propose à la communauté pour la prise d'habit de « *novice* », mais il n'est admis que si le vote des Pères profès de la maison, lui est favorable, à la majorité des voix.

Dès sa réception au « *noviciat* » (d'une année), il abandonne son nom patronymique pour prendre celui d'un saint, choisi par le Père prieur. Le novice a la tête rasée, ne porte pas la barbe et se vêt de l'habit blanc des religieux. S'il conserve la liberté de retourner dans le monde, il



peut aussi y être renvoyé par ses supérieurs, « *si sa conduite déplaît* ». A l'issue de son noviciat, la communauté se prononce à nouveau, pour son admission à la première « *profession religieuse* ».

Le « *jeune profès* » s'engage alors pour quatre années dans l'Ordre, par des « *vœux de stabilité* (à la maison), *d'obéissance* (à ses supérieurs) et *de conversion des mœurs* », incluant la pauvreté, la chasteté et le silence.

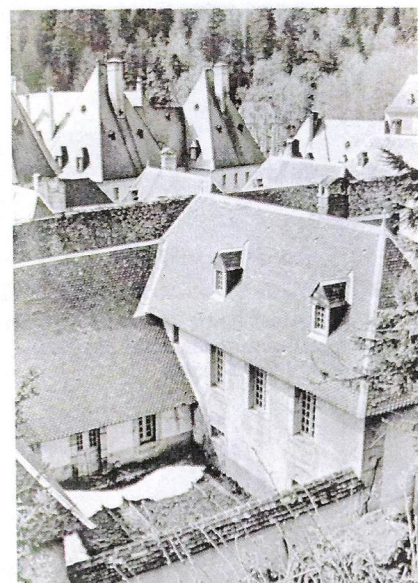
Ses vœux de religion sont ensuite renouvelés pour deux autres années, jusqu'à ce que la communauté l'invite à sa « *profession religieuse perpétuelle* » ou à quitter le monastère...

Les moines laïcs (frères convers et donnés), d'origine plus modeste, ne font pas de vœux religieux, mais se donnent à l'Ordre par un engagement réciproque. Ils mènent une vie monastique et se consacrent, dans la solitude et le travail manuel, à la communauté.

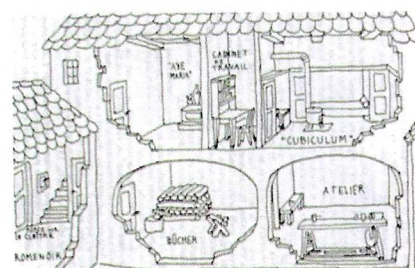
Les chartreux font abstinence totale de viande, même en cas de maladie, et ne mangent que du poisson. Le « *grand jeûne* » (un repas frugal par jour, plus de l'eau et du pain) est tenu plusieurs mois avant Pâques. Ils ne sortent de leur cellule que pour les offices religieux à l'église, au chapitre ou pour le « *spatiement* », seul moment de la semaine où ils quittent leur couvent pour une longue marche à pied au cours de laquelle, ils ne peuvent converser librement qu'entre confrères, jamais avec les étrangers. Ces règles de vie se pratiquent toujours aujourd'hui.

Outre les nombreux moments de prière et de méditation, la journée du Père chartreux est ponctuée d'exercices de jour comme de nuit,

- 23 h 30, lever pour « *matines* » à l'église, puis retour en cellule vers 2 h 30.
- 6 h 30, lever puis messe conventuelle à l'église à 8 h,
- 9 h, retour en cellule, pour étude, travail manuel, repas et récréation,
- 16 h, « *vêpres* » à l'église
- 17 h, retour en cellule, collation et lecture avant le coucher à 19 h



Un ermitage et son jardin en Grande Chartreuse (Isère)



Plan coupe d'un ermitage de chartreux

La chartreuse du Val Saint-Esprit

Aujourd'hui, ceux qui évoquent Gosnay, pensent souvent à la « *Chartreuse du Val Saint-Esprit* » que Jean et Armelle Constant ont, depuis 1984, réussi à valoriser et pérenniser, tout en lui redonnant son appellation d'origine, car depuis plus d'un siècle, l'ex-chartreuse était oubliée au profit du « *Château Gamot* », demeure familiale d'une famille d'industriels qui occupèrent la charge de Maire de la commune durant près d'un siècle.

L'origine du Val Saint-Esprit est attachée à une légende, que l'on se raconte encore dans le village. « *La Comtesse Mahaut tenait à ce que les mœurs de sa suite soient les plus pures et exemplaires qu'il soit. Elle s'aperçut un jour qu'Alix, sa jeune et jolie camériste, était enceinte. La coupable, refusant de dénoncer son amant, fut condamnée à être enterrée vivante dans un jardin clos, face au château de Gosnay.*

Le parc, où avait eu lieu le supplice, fut dès lors troublé par de fréquentes apparitions nocturnes de spectres qui jetèrent l'épouvante dans le vallon, que l'on disait le « *Val des mauvais esprits* ».

La Comtesse, ne sachant comment chasser ces fantômes, sollicita le conseil de son aumônier, Thierry Larchier d'Hérison, qui, trouvant l'occasion de réaliser le désir qu'il avait depuis longtemps de construire un



Le couvent des Pères chartreux de Gosnay en 1610